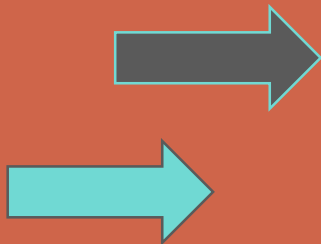
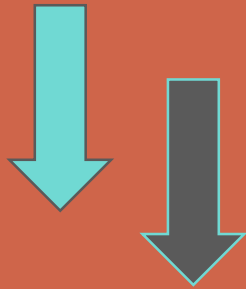


pactepme
Engagement des grands comptes à la croissance



Pacte PME vous présente son nouveau programme de renforcement des PME – Destination ETI *Express*

Le nouveau dispositif *d'accélération*
de la *transformation des entreprises*
françaises en partenariat et avec la
participation de :



Notre projet:

vous accompagner *globalement* dans la croissance de votre entreprise

- 🕒 Réussir votre transformation et stimuler votre croissance et la compétitivité de votre entreprise
- 🕒 Développer vos relations partenariales durables et globales avec les grands donneurs d'ordre
- 🕒 Monter en compétence sur le plan stratégique et managérial
- 🕒 Rencontrer des experts et dirigeants de haut niveau pour favoriser le transfert d'expérience
- 🕒 Saisir de nouvelles opportunités collaboratives avec les autres bénéficiaires du programme
- 🕒 Se projeter vers la dimension ETI et ses implications

1- Le nouvel environnement fiscal, social et réglementaire de l'entrepreneur au 1^{er} janvier 2019

2- Transformations technologiques, transition énergétique et RSE: les outils pour se différencier

3- Choisir son modèle de croissance et mesurer ses impacts financiers et managériaux

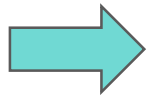
4- Briser les frontières et s'installer durablement sur les marchés étrangers: les secrets de la réussite à l'international

5- Se financer à l'heure des solutions désintermédiées

6- Attirer, mobiliser et fidéliser les talents

7- Co-innover avec les autres entreprises et déjouer les pièges de la propriété intellectuelle

8- Savoir approcher un grand compte et une ETI et les convaincre

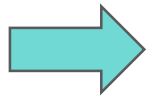


Deux séquences pédagogiques :

6 & 7 décembre 2018

&

7 & 8 février 2019



8 thématiques clés de renforcement

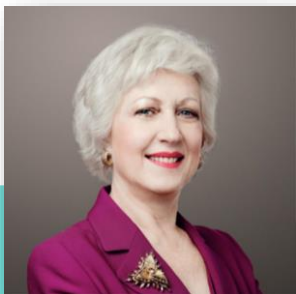
Première session

Jeudi 6 décembre matin	Jeudi 6 décembre après-midi	Vendredi 7 décembre après-midi	Vendredi 7 décembre matin
<p>1- <i>Le nouvel environnement fiscal, social et réglementaire de l'entrepreneur au 1^{er} janvier 2019</i></p>	<p>2- <i>Transformations technologiques, transition énergétique et RSE: les outils pour se différencier</i></p>	<p>3- <i>Choisir son modèle de croissance et mesurer ses impacts financiers et managériaux</i></p>	<p>4- <i>Briser les frontières et s'installer durablement sur les marchés étrangers: les secrets de la réussite à l'international</i></p>
<p>1.1- Le projet de Loi PACTE, la loi de finances 2019 et les PME/ETI</p>	<p>2.1- Accélérer sa transformation numérique</p>	<p>3.1- Les caractéristiques des PME/ETI qui réussissent leur croissance à l'international</p>	<p>4.1- Bien choisir son marché cible, et déjouer les pièges administratifs et juridiques du pays</p>
<p>1.2- Les nouvelles obligations juridiques de l'entrepreneur en 2019</p>	<p>2.2- Mon entreprise à l'épreuve de l'intelligence artificielle</p>	<p>3.2- Comment financer sa croissance?</p>	<p>4.2- Repérer les opportunités Business et chasser en meutes</p>
<p>1.3- Le renouvellement du dialogue social à l'heure des Ordonnances Travail</p>	<p>2.3- Réussir la transition énergétique de l'entreprise</p>	<p>3.3- Quels impacts managériaux pour quel management?</p>	<p>4.3- Bien se repérer dans les solutions d'accompagnement</p>

Seconde session

Jeudi 7 février matin	Jeudi 7 février après-midi	Vendredi 8 février matin	Vendredi 8 février après-midi
<p>5- <i>Se financer à l'heure des solutions désintermédiées</i></p>	<p>6- <i>Attirer, mobiliser et fidéliser les talents</i></p>	<p>7- <i>Co-innover et déjouer les pièges de la propriété intellectuelle</i></p>	<p>8- <i>Savoir approcher un grand compte ou une ETI et les convaincre</i></p>
<p>5.1- Comment gérer et anticiper les tensions de trésorerie?</p>	<p>6.1- Structurer sa gouvernance, levier majeur de croissance</p>	<p>7.1- Engager et stimuler une démarche de co-innovation</p>	<p>8.1- Les fondamentaux de la relation grand compte privé – PME</p>
<p>5.2- Comment se repérer parmi les solutions de financement et quelle place pour les fonds d'investissement?</p>	<p>6.2- Construire l'image de marque de son entreprise en vue d'attirer les talents</p>	<p>7.2- Propriété intellectuelle et co-innovation: bonnes pratiques</p>	<p>8.2- Les fondamentaux de la relation grand compte public – PME</p>
<p>5.3- La Bourse est-elle une solution pour mon entreprise ?</p>	<p>6.3- Assurer un plan de formation et développer les compétences de ses équipes</p>	<p>7.3- Repérer les soutiens publics et privés à l'innovation</p>	<p>8.3- L'innovation ouverte: un nouveau moyen d'approcher les grands comptes?</p>

Des déjeuners et dîners animés par des personnalités de haut niveau pour partager expertise et expérience, parmi lesquelles:



Marie-Claire CAPOBIANCO
Directrice de la banque de détail
de BNP Paribas



Fanny LETIER
Co-fondatrice du fonds d'investissement
Geneo Capital Entrepreneur



Pierre PELOUZET
Médiateur des
entreprises



Thibault LANXADE
PDG de Jouve



Philippe LUSCAN
Vice-Président exécutif
de Sanofi



René RICOL
Fondateur et Associé
de Ricol&Lasteyrie

...à propos de l'opérateur du programme Destination ETI *Express* : Pacte PME

Pacte PME, né en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann, regroupe plus de 50 grandes entreprises et une trentaine d'organisations professionnelles (pôles de compétitivité, fédérations professionnelles, MEDEF, etc.) autour d'une conviction partagée : pour faire grandir les PME françaises et favoriser l'émergence de nouveaux leaders au sein de l'économie française (entreprises de taille intermédiaire, « licornes », etc.), les sociétés de toutes tailles doivent mieux coopérer ensemble.

Pacte PME stimule, avec l'appui de ses adhérents des projets collaboratifs entre les entreprises. Ces coopérations portent aussi bien sur l'achat, l'export, le financement, l'innovation ouverte que sur les ressources humaines ou encore la transformation digitale.

Pacte PME est présidée depuis le 23 janvier 2018 par Philippe Luscan, Vice-Président Exécutif des affaires industrielles de SANOFI, qui a succédé à Christophe de Maistre (Président de Siemens France). Henri Lachmann (Schneider Electric) et Fabrice Brégier (Airbus) ont été les deux premiers présidents. Thibault Lanxade, Agnès Bricard et Jean-Pierre Gérault sont vice-présidents de Pacte PME.

Depuis février 2015, l'association est dirigée par François Perret (ENA, Sciences Po Paris), ancien conseiller de la ministre chargée des PME, de l'innovation et de l'économie numérique (2012-2014), également co-président du Think-tank « Institut Anaxagore » fondé en janvier 2018.



Philippe Luscan

Directeur industriel de Sanofi et président de Pacte PME

Philippe Luscan est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris en biotechnologies. Il a commencé sa carrière en 1987 en tant que Responsable production chez Danone.

En 1990, il a rejoint le Groupe en tant que Directeur d'usine de Sanofi Chimie à Sisteron et a occupé ensuite les fonctions de Directeur industriel de Sanofi aux Etats-Unis puis celles de Vice-Président Supply Chain, avant d'être nommé Vice Président Chimie en septembre 2006.

Il a été nommé Vice-Président Exécutif des Affaires Industrielles Globales en septembre 2008. Il est président de Pacte PME depuis le 23 janvier 2018.

Directeur général de Pacte PME

Ancien élève de l'ENA et diplômé de Sciences Po Paris, François Perret a commencé sa carrière comme directeur d'hôpital (principalement à l'AP-HP) avant de devenir administrateur civil à la Direction générale des entreprises, au sein du Ministère de l'Economie et des Finances. Ancien Conseiller PME de la ministre chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique, il a aussi été directeur chez Kurt Salmon.

François est, par ailleurs, chroniqueur économique pour le magazine FORBES depuis l'an dernier et auteur de « Pour en finir avec la stagnation économique française » (L'Harmattan, 2017).

Depuis cette année, il est fondateur et co-préside l'Institut Anaxagore (observatoire des lois et de la transformation des entreprises) avec Thibault Lanxade. François est Directeur général de Pacte PME depuis février 2015.



François Perret

Nos références en matière de renforcement et d'accélération des PME :



L'association Pacte PME a lancé en 2016 un premier programme de renforcement des PME françaises au profit de 30 dirigeants de la filière aéronautique: « ADER ».

Avec le concours direct d'Airbus, Safran et Thales et de partenaires transversaux comme Business France et le Comité Richelieu, l'association a accompagné 1,5 jour par mois entre mars 2016 et février 2017 ces chefs d'entreprise pour les aider à monter en compétences et stimuler leur croissance à l'heure de la mondialisation et de la révolution technologique.

Compte tenu du succès remporté par ce programme auprès de ses participants et de ses partenaires, avec le soutien de plusieurs grands groupes (Alstom, SNCF, RATP, BNP Paribas, Airbus, Safran Thales, Schneider Electric...) et d'autres partenaires transversaux (Business France, Comité Richelieu, ESCP Europe...), **l'Association Pacte PME a lancé une seconde édition en octobre 2017 rassemblant 35 entreprises** majoritairement issues des filières aéronautique et ferroviaire, avec l'appui de 16 partenaires dont 9 grands groupes.



Lancement du second programme « Destination ETI »

Alstom (Paris) le 26 octobre 2017

Elle lance également en novembre 2018 avec Sanofi et le LEEM, un troisième programme d'accélération de 30 nouvelles PME du secteur de la Santé.

Sous le pilotage de Pacte PME, les entreprises adhérentes bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif de plus d'un an, sous deux formes principales :

- en premier lieu, **des ateliers pédagogiques**, au cours desquels sur 1 journée, ils pourront à la fois acquérir les fondamentaux sur les questions clés se présentant à eux en tant que dirigeants du XXIème siècle;
- en second lieu, **des séances de coaching individualisé**, animées par des dirigeants de grands groupes et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), leur permettant d'aborder des problématiques spécifiques et nécessitant un suivi tout particulièrement personnalisé de leur management stratégique.

Modalités Pratiques :

Cette édition spéciale de **Destination ETI Express** se déroulera en 2 temps, les jeudi 6 & vendredi 7 décembre 2018 et les jeudi 7 & vendredi 8 février 2019 dans un hôtel résidentiel (4*) en région parisienne.

Modalités de participation :

Tarif Destination ETI Express : 3 950,00€ H.T.
par participant

Ce tarif inclut :

- . L'intégralité des modules des 2 sessions de renforcement
- . Le diner et l'hébergement du jeudi soir pour chacune des 2 sessions
- . Les petits-déjeuners, déjeuners des jeudi et vendredi pour chacune des 2 sessions
- . L'accès libre à l'événement BtoB au second semestre 2019 organisé par Pacte PME

Inscription et renseignements :

François Perret, Directeur général de Pacte PME
francois.perret@pactepme.org
06 67 33 82 61

Claire Michalet, Responsable des programmes de renforcement Destination ETI
claire.michalet@pactepme.org
06 61 05 79 17